

CH / FR

AP FF Lack Opulenz in Gold Sprühlack

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 17.02.2022
1.1	12.01.2023	6024493	Date de la première version publiée: 17.02.2022

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom commercial : AP FF Lack Opulenz in Gold Sprühlack

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange : peinture laque en bombe

Restrictions d'emploi recommandées : en cas d'utilisation adéquate - aucune

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société : DAW Schweiz AG
Gewerbestraße 6
8606 Nänikon

Téléphone : +413994233
Téléfax : +41433994255

Adresse e-mail Personne responsable/émettrice : msds@daw-schweiz.ch

1.4 Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence 1 : Centre d'Information Toxicologique
Tel.: ++41 44 251 51 51 - numéro d'urgence 145

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Aérosols, Catégorie 1	H222: Aérosol extrêmement inflammable. H229: Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.
Irritation oculaire, Catégorie 2	H319: Provoque une sévère irritation des yeux.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique, Catégorie 3, Système nerveux central	H336: Peut provoquer somnolence ou vertiges.

CH / FR

AP FF Lack Opulenz in Gold Sprühlack

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 17.02.2022
1.1	12.01.2023	6024493	Date de la première version publiée: 17.02.2022

2.2 Éléments d'étiquetage

Étiquetage (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Pictogrammes de danger :



Mention d'avertissement : Danger

Mentions de danger : H222 Aérosol extrêmement inflammable.
H229 Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Informations Additionnelles sur les Dangers : EUH066 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

Conseils de prudence : P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.
P102 Tenir hors de portée des enfants.

Prévention:

P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

P211 Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition.

P251 Ne pas perforer, ni brûler, même après usage.

P260 Ne pas respirer les vapeurs/ aérosols.

P271 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.

Stockage:

P405 Garder sous clef.

P410 + P412 Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C/ 122 °F.

Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette:

acétone

acétate de n-butyle

2.3 Autres dangers

Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus.

CH / FR

AP FF Lack Opulenz in Gold Sprühlack

Version 1.1 Date de révision: 12.01.2023 Numéro de la FDS: 6024493 Date de dernière parution: 17.02.2022
Date de la première version publiée: 17.02.2022

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2 Mélanges

Composants

Nom Chimique	No.-CAS No.-CE No.-Index Numéro d'enregistrement	Classification	Concentration (% w/w)
acétone	67-64-1 200-662-2 606-001-00-8 01-2119471330-49	Flam. Liq. 2; H225 Eye Irrit. 2; H319 STOT SE 3; H336 EUH066	>= 30 - < 50
acétate de n-butyle	123-86-4 204-658-1 607-025-00-1 01-2119485493-29	Flam. Liq. 3; H226 STOT SE 3; H336 (Système nerveux central) EUH066	>= 1 - < 10
éthanol	64-17-5 200-578-6 603-002-00-5 01-2119457610-43	Eye Irrit. 2; H319 Flam. Liq. 2; H225	>= 1 - < 10
xylène	1330-20-7 215-535-7 601-022-00-9 01-2119488216-32	Flam. Liq. 3; H226 Acute Tox. 4; H332 Acute Tox. 4; H312 Skin Irrit. 2; H315 Eye Irrit. 2; H319 STOT SE 3; H335 Asp. Tox. 1; H304 STOT RE 2; H373	>= 1 - < 10
glycolate de butyle	7397-62-8 230-991-7 01-2119514685-36	Eye Dam. 1; H318 Repr. 2; H361	>= 0,1 - < 1

Substances avec limite d'exposition sur le lieu de travail :

propane	74-98-6 200-827-9 601-003-00-5 01-2119486944-21	Flam. Gas 1A; H220 Press. Gas Compr. Gas; H280	>= 20 - < 30
butane	106-97-8 203-448-7 601-004-00-0 01-2119474691-32	Flam. Gas 1A; H220 Press. Gas Compr. Gas; H280	>= 1 - < 10

CH / FR

AP FF Lack Opulenz in Gold Sprühlack

Version 1.1 Date de révision: 12.01.2023 Numéro de la FDS: 6024493 Date de dernière parution: 17.02.2022
Date de la première version publiée: 17.02.2022

acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle	108-65-6 203-603-9 607-195-00-7 01-2119475791-29	Flam. Liq. 3; H226	>= 1 - < 10
isobutane	75-28-5 200-857-2 601-004-00-0 01-2119485395-27	Flam. Gas 1A; H220 Press. Gas Compr. Gas; H280	>= 1 - < 10
poudre (stabilisée) d'aluminium	7429-90-5 231-072-3 013-002-00-1 01-2119529243-45	Flam. Sol. 1; H228	>= 1 - < 10

Pour l'explication des abréviations voir rubrique 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

- Conseils généraux : Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente.
En cas de malaise consulter un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).
S'éloigner de la zone dangereuse.
Le secouriste doit se protéger.
- En cas d'inhalation : Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.
Amener la victime à l'air libre.
- En cas de contact avec la peau : Ne PAS utiliser des solvants ou des diluants.
En cas de contact, rincer immédiatement la peau avec du savon et beaucoup d' eau.
Enlever immédiatement tout vêtement souillé.
- En cas de contact avec les yeux : Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.
EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
- En cas d'ingestion : Demander conseil à un médecin.
Se rincer la bouche à l'eau puis boire beaucoup d'eau.
En cas d'ingestion, NE PAS faire vomir.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucun(e) à notre connaissance.

CH / FR

AP FF Lack Opulenz in Gold Sprühlack

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 17.02.2022
1.1	12.01.2023	6024493	Date de la première version publiée: 17.02.2022

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement : Pas d'information disponible.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés : Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement proche.
Pulvériser de l'eau ou utiliser de la mousse résistant à l'alcool, de la poudre sèche ou du dioxyde de carbone.

Moyens d'extinction inappropriés : Aucun(e) à notre connaissance.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie : Refroidir par pulvérisation d'eau les récipients fermés se trouvant à proximité de la source d'incendie.
En cas d'incendie des produits de décomposition dangereux peuvent se former, comme:
Monoxyde de carbone, dioxyde de carbone et hydrocarbures imbrûlés (fumée).

5.3 Conseils aux pompiers

Équipements de protection particuliers des pompiers : En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire autonome.

Information supplémentaire : Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.
Procédure standard pour feux d'origine chimique.
En cas d'incendie et/ou d'explosion, ne pas respirer les fumées.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles : Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements.
Assurer une ventilation adéquate.
Enlever toute source d'ignition.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection : Éviter tout déversement ou fuite supplémentaire, si cela est

CH / FR

AP FF Lack Opulenz in Gold Sprühlack

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 17.02.2022
1.1	12.01.2023	6024493	Date de la première version publiée: 17.02.2022

tion de l'environnement

possible en toute sécurité.
En cas de pollution de cours d'eau, lacs ou égouts, informer les autorités compétentes conformément aux dispositions locales.
Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage : Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour l'élimination.
Enlever avec un absorbant inerte (sable, gel de silice, agglomérant pour acide, agglomérant universel, sciure).

6.4 Référence à d'autres rubriques

Pour d'autres informations voir Section 7 de la fiche de données de sécurité.
, Pour l'équipement de protection individuel, voir rubrique 8., Pour des considérations sur l'élimination, voir la section 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils pour une manipulation sans danger : Pour l'équipement de protection individuel, voir rubrique 8.
Éviter de dépasser les valeurs limites d'exposition professionnelle (voir chapitre 8).
Prévoir un renouvellement d'air et/ou une ventilation suffisante dans les ateliers.

Veuillez respecter les fiches techniques.

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion : Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

Mesures d'hygiène : Éviter le contact avec la peau et les yeux. Se laver les mains avant de manger, boire ou fumer. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Enlever les vêtements contaminés et l'équipement de protection avant d'entrer dans les zones à manger.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs : Stocker en tenant compte des législations nationales spécifiques. Conserver dans le conteneur d'origine. Conserver à des températures comprises entre 5 °C et 25 °C dans un endroit sec et bien ventilé, à l'écart de sources de chaleur, d'ignition et de la lumière du soleil directe. Refermer soigneuse-

CH / FR

AP FF Lack Opulenz in Gold Sprühlack

Version 1.1 Date de révision: 12.01.2023 Numéro de la FDS: 6024493 Date de dernière parution: 17.02.2022
Date de la première version publiée: 17.02.2022

ment tout récipient entamé et le stocker verticalement afin d'éviter tout écoulement.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) particulière(s) : Ces informations ne sont pas disponibles.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Limites d'exposition professionnelle

Composants	No.-CAS	Type de valeur (Type d'exposition)	Paramètres de contrôle	Base
acétone	67-64-1	VME	500 ppm 1.200 mg/m ³	CH SUVA
	Information supplémentaire: National Institute for Occupational Safety and Health			
		VLE	1.000 ppm 2.400 mg/m ³	CH SUVA
	Information supplémentaire: National Institute for Occupational Safety and Health			
		TWA	500 ppm 1.210 mg/m ³	2000/39/EC
	Information supplémentaire: Indicatif			
propane	74-98-6	VME	1.000 ppm 1.800 mg/m ³	CH SUVA
	Information supplémentaire: National Institute for Occupational Safety and Health			
		VLE	4.000 ppm 7.200 mg/m ³	CH SUVA
	Information supplémentaire: National Institute for Occupational Safety and Health			
butane	106-97-8	VME	800 ppm 1.900 mg/m ³	CH SUVA
		VLE	3.200 ppm 7.600 mg/m ³	CH SUVA
acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle	108-65-6	VME	50 ppm 275 mg/m ³	CH SUVA
	Information supplémentaire: Si la VME a été respectée, il n'y a pas à craindre de lésions du fœtus.			
		VLE	50 ppm 275 mg/m ³	CH SUVA

CH / FR

AP FF Lack Opulenz in Gold Sprühlack

Version 1.1 Date de révision: 12.01.2023 Numéro de la FDS: 6024493 Date de dernière parution: 17.02.2022
Date de la première version publiée: 17.02.2022

	Information supplémentaire: Si la VME a été respectée, il n'y a pas à craindre de lésions du fœtus.			
		STEL	100 ppm 550 mg/m ³	2000/39/EC
	Information supplémentaire: Identifie la possibilité d'absorption significative à travers la peau, Indicatif			
		TWA	50 ppm 275 mg/m ³	2000/39/EC
	Information supplémentaire: Identifie la possibilité d'absorption significative à travers la peau, Indicatif			
acétate de n-butyle	123-86-4	VME	50 ppm 240 mg/m ³	CH SUVA
	Information supplémentaire: National Institute for Occupational Safety and Health, Institut National de Recherche et de Sécurité pour la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles, Si la VME a été respectée, il n'y a pas à craindre de lésions du fœtus.			
		VLE	150 ppm 720 mg/m ³	CH SUVA
	Information supplémentaire: National Institute for Occupational Safety and Health, Institut National de Recherche et de Sécurité pour la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles, Si la VME a été respectée, il n'y a pas à craindre de lésions du fœtus.			
		STEL	150 ppm 723 mg/m ³	2019/1831/E U
	Information supplémentaire: Indicatif			
		TWA	50 ppm 241 mg/m ³	2019/1831/E U
	Information supplémentaire: Indicatif			
éthanol	64-17-5	VME	500 ppm 960 mg/m ³	CH SUVA
	Information supplémentaire: National Institute for Occupational Safety and Health, Institut National de Recherche et de Sécurité pour la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles, Si la VME a été respectée, il n'y a pas à craindre de lésions du fœtus.			
		VLE	1.000 ppm 1.920 mg/m ³	CH SUVA
	Information supplémentaire: National Institute for Occupational Safety and Health, Institut National de Recherche et de Sécurité pour la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles, Si la VME a été respectée, il n'y a pas à craindre de lésions du fœtus.			
isobutane	75-28-5	VME	800 ppm 1.900 mg/m ³	CH SUVA
		VLE	3.200 ppm 7.600 mg/m ³	CH SUVA
poudre (stabilisée) d'aluminium	7429-90-5	VME (poussières alvéolaires)	3 mg/m ³	CH SUVA
	Information supplémentaire: National Institute for Occupational Safety and			

CH / FR

AP FF Lack Opulenz in Gold Sprühlack

Version 1.1 Date de révision: 12.01.2023 Numéro de la FDS: 6024493 Date de dernière parution: 17.02.2022
Date de la première version publiée: 17.02.2022

	Health			
xylène	1330-20-7	VME	50 ppm 220 mg/m ³	CH SUVA
	Information supplémentaire: Possibilité d'intoxication par résorption transcutanée. Certaines substances pénètrent dans l'organisme non seulement par les voies respiratoires, mais également au travers de la peau. Il en résulte un accroissement notable de la charge toxique interne de l'individu exposé., National Institute for Occupational Safety and Health, Institut National de Recherche et de Sécurité pour la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles			
		VLE	100 ppm 440 mg/m ³	CH SUVA
	Information supplémentaire: Possibilité d'intoxication par résorption transcutanée. Certaines substances pénètrent dans l'organisme non seulement par les voies respiratoires, mais également au travers de la peau. Il en résulte un accroissement notable de la charge toxique interne de l'individu exposé., National Institute for Occupational Safety and Health, Institut National de Recherche et de Sécurité pour la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles			
		TWA	50 ppm 221 mg/m ³	2000/39/EC
	Information supplémentaire: Identifie la possibilité d'absorption significative à travers la peau, Indicatif			
		STEL	100 ppm 442 mg/m ³	2000/39/EC
	Information supplémentaire: Identifie la possibilité d'absorption significative à travers la peau, Indicatif			

Valeurs limites biologiques d'exposition au poste de travail

Nom de la substance	No.-CAS	Paramètres de contrôle	Heure d'échantillonnage	Base
acétone	67-64-1	Acétone: 1.38 mmol/l (Urine)	fin de l'exposition, de la période de travail	CH BAT
		Acétone: 80 mg/l (Urine)	fin de l'exposition, de la période de travail	CH BAT
poudre (stabilisée) d'aluminium	7429-90-5	Aluminium (Aluminium): 50 µg/g créatinine (Urine)	exposition de longue durée: après plusieurs périodes de travail	CH BAT
		Aluminium (Aluminium): 0.21 µmol/mmol créatinine (Urine)	exposition de longue durée: après plusieurs périodes de travail	CH BAT
xylène	1330-20-7	Acides méthylhip-	fin de l'exposition,	CH BAT

CH / FR

AP FF Lack Opulenz in Gold Sprühlack

Version 1.1 Date de révision: 12.01.2023 Numéro de la FDS: 6024493 Date de dernière parution: 17.02.2022
Date de la première version publiée: 17.02.2022

		puriques: 2 g/l (Urine)	de la période de travail	
--	--	----------------------------	-----------------------------	--

Dose dérivée sans effet (DNEL) conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006:

Nom de la substance	Utilisation finale	Voies d'exposition	Effets potentiels sur la santé	Valeur
acétone	Consommateurs	Inhalation	Long terme - effets systémiques	200,00 mg/m3
	Consommateurs	Ingestion	Long terme - effets systémiques	62,00 mg/kg p.c./jour
	Consommateurs	Contact avec la peau	Long terme - effets systémiques	62,00 mg/kg p.c./jour
	Travailleurs	Inhalation	Aigu - effets locaux	2420,00 mg/m3
	Travailleurs	Inhalation	Long terme - effets systémiques	1210,00 mg/m3
	Travailleurs	Contact avec la peau	Long terme - effets systémiques	186,00 mg/kg p.c./jour
acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle	Travailleurs	Inhalation	Long terme - effets systémiques	275,00 mg/m3
	Travailleurs	Inhalation	Aigu - effets locaux	550,00 mg/m3
	Travailleurs	Contact avec la peau	Long terme - effets systémiques	796,00 mg/kg p.c./jour
	Consommateurs	Inhalation	Long terme - effets systémiques	33,00 mg/m3
	Consommateurs	Inhalation	Long terme - effets locaux	33,00 mg/m3
	Consommateurs	Contact avec la peau	Long terme - effets systémiques	320,00 mg/kg p.c./jour
	Consommateurs	Ingestion	Long terme - effets systémiques	36,00 mg/kg p.c./jour
acétate de n-butyle	Travailleurs	Inhalation	Long terme - effets systémiques	48,00 mg/m3
	Travailleurs	Inhalation	Aigu - effets systémiques	600,00 mg/m3
	Travailleurs	Inhalation	Long terme - effets locaux	300 mg/m3
	Travailleurs	Inhalation	Aigu - effets locaux	600 mg/m3
	Travailleurs	Contact avec la peau	Long terme - effets systémiques	7,00 mg/kg p.c./jour
	Travailleurs	Contact avec la peau	Aigu - effets systémiques	11 mg/kg p.c./jour
	Consommateurs	Inhalation	Long terme - effets systémiques	12,00 mg/m3
	Consommateurs	Inhalation	Aigu - effets systémiques	300 mg/m3

CH / FR

AP FF Lack Opulenz in Gold Sprühlack

Version 1.1 Date de révision: 12.01.2023 Numéro de la FDS: 6024493 Date de dernière parution: 17.02.2022
Date de la première version publiée: 17.02.2022

	Consommateurs	Inhalation	Long terme - effets locaux	35,7 mg/m3
	Consommateurs	Inhalation	Aigu - effets locaux	300 mg/m3
	Consommateurs	Contact avec la peau	Long terme - effets systémiques	3,40 mg/kg p.c./jour
	Consommateurs	Contact avec la peau	Aigu - effets systémiques	6 mg/kg p.c./jour
	Consommateurs	Ingestion	Long terme - effets systémiques	2 mg/kg p.c./jour
	Consommateurs	Ingestion	Aigu - effets systémiques	2 mg/kg p.c./jour
éthanol	Consommateurs	Inhalation	Aigu - effets locaux	950,00 mg/m3
	Travailleurs	Inhalation	Aigu - effets locaux	1900,00 mg/m3
poudre (stabilisée) d'aluminium	Consommateurs	Ingestion	Long terme - effets systémiques	7,90 mg/kg p.c./jour
	Consommateurs	Ingestion	Long terme - effets systémiques	3,95 mg/kg p.c./jour
	Travailleurs	Inhalation	Long terme - effets systémiques	3,72 mg/m3
	Travailleurs	Inhalation	Long terme - effets locaux	3,72 mg/m3
	Travailleurs	Inhalation	Long terme - effets locaux	3,72 mg/m3
xylène	Consommateurs	Inhalation	Aigu - effets locaux	174,00 mg/m3
	Consommateurs	Contact avec la peau	Long terme - effets systémiques	108,00 mg/kg p.c./jour
	Consommateurs	Inhalation	Aigu - effets systémiques	174,00 mg/m3
	Consommateurs	Ingestion	Long terme - effets systémiques	1,60 mg/kg p.c./jour
	Consommateurs	Inhalation	Long terme - effets systémiques	14,80 mg/m3
	Travailleurs	Inhalation	Aigu - effets systémiques	289,00 mg/m3
	Travailleurs	Inhalation	Aigu - effets locaux	289,00 mg/m3
	Travailleurs	Inhalation	Long terme - effets systémiques	77,00 mg/m3
	Travailleurs	Contact avec la peau	Long terme - effets systémiques	180,00 mg/kg p.c./jour

Concentration prédite sans effet (PNEC) conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006:

Nom de la substance	Compartiment de l'Environnement	Valeur
acétone	Sédiment d'eau douce	30,4 mg/kg poids

CH / FR

AP FF Lack Opulenz in Gold Sprühlack

Version 1.1 Date de révision: 12.01.2023 Numéro de la FDS: 6024493 Date de dernière parution: 17.02.2022
Date de la première version publiée: 17.02.2022

		sec (p.s.)
	Station de traitement des eaux usées	100 mg/l
	Sédiment marin	3,04 mg/kg poids sec (p.s.)
	Eau douce	10,6 mg/l
	Eau de mer	1,06 mg/l
	Utilisation/rejet intermittent(e)	21 mg/l
	Sol	29,5 mg/kg poids sec (p.s.)
acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle	Eau douce	0,635 mg/l
	Utilisation/rejet intermittent(e)	6,35 mg/l
	Sédiment marin	0,329 mg/kg poids sec (p.s.)
	Sédiment d'eau douce	3,29 mg/kg poids sec (p.s.)
	Station de traitement des eaux usées	100 mg/l
	Eau de mer	0,0635 mg/l
	Sol	0,29 mg/kg poids sec (p.s.)
acétate de n-butyle	Sédiment d'eau douce	0,981 mg/kg poids sec (p.s.)
	Sol	0,0903 mg/kg poids sec (p.s.)
	Sédiment marin	0,0981 mg/kg poids sec (p.s.)
	Utilisation/rejet intermittent(e)	0,36 mg/l
	Station de traitement des eaux usées	35,6 mg/l
	Eau de mer	0,018 mg/l
	Eau douce	0,18 mg/l
éthanol	Sédiment marin	2,9 mg/kg poids sec (p.s.)
	Station de traitement des eaux usées	580 mg/l
	Sédiment d'eau douce	3,6 mg/kg poids sec (p.s.)
	Eau de mer	0,79 mg/l
	Sol	0,63 mg/kg poids sec (p.s.)
	Utilisation/rejet intermittent(e)	2,75 mg/l
	Eau douce	0,96 mg/l
	Empoisonnement secondaire	0,72 g/kg diététique
poudre (stabilisée) d'aluminium	Station de traitement des eaux usées	20 mg/l
	Eau douce	74,9 µg/l
xylène	Eau douce	0,327 mg/l
	Utilisation/rejet intermittent(e)	0,327 mg/l

CH / FR

AP FF Lack Opulenz in Gold Sprühlack

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 17.02.2022
1.1	12.01.2023	6024493	Date de la première version publiée: 17.02.2022

	Sol	2,31 mg/kg poids sec (p.s.)
	Sédiment d'eau douce	12,46 mg/kg poids sec (p.s.)
	Station de traitement des eaux usées	6,58 mg/l
	Eau de mer	0,327 mg/l
	Sédiment marin	12,46 mg/kg poids sec (p.s.)

8.2 Contrôles de l'exposition

Équipement de protection individuelle

Protection des yeux/du visage : Lunettes de sécurité à protection intégrale

Protection des mains

Matériel : Caoutchouc nitrile

Épaisseur du gant : 0,2 mm

Indice de protection : Classe 3

Remarques : Les gants devraient être jetés et remplacés s'il y a le moindre signe de dégradation ou de perméabilité chimique. Nettoyer les gants à l'eau et au savon avant de les retirer. Porter des gants adaptés répondant à la norme EN374.

Protection de la peau et du corps : Chaussures de sécurité
Vêtements de protection à manches longues

Choisir la protection individuelle suivant la quantité et la concentration de la substance dangereuse au poste de travail.

Nettoyer soigneusement la peau après tout contact avec le produit.

pendant l'application en projection: vêtements étanches

Protection respiratoire : Pendant l'application en projection: Ne pas respirer les brouillards.Utiliser filtre combiné A2/P2.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Etat physique : aérosol

Odeur : Donnée non disponible

Seuil olfactif : Non pertinent

CH / FR

AP FF Lack Opulenz in Gold Sprühlack

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 17.02.2022
1.1	12.01.2023	6024493	Date de la première version publiée: 17.02.2022

Point de fusion/point de congélation	:	non déterminé
Point/intervalle d'ébullition	:	-44 °C
Inflammabilité	:	Entretient la combustion
Limite d'explosivité, supérieure / Limite d'inflammabilité supérieure	:	13 % (v)
Limite d'explosivité, inférieure / Limite d'inflammabilité inférieure	:	1,7 % (v)
Point d'éclair	:	-97 °C
Température d'auto-inflammation	:	non déterminé
Température de décomposition	:	Non applicable
pH	:	6,95 Concentration: 10 %
Viscosité Viscosité, dynamique	:	Donnée non disponible
Solubilité(s) Hydrosolubilité	:	partiellement miscible
Coefficient de partage: n-octanol/eau	:	non déterminé
Pression de vapeur	:	3.600 hPa
Densité relative	:	non déterminé
Densité	:	0,806 gcm ³
Densité de vapeur relative	:	non déterminé

9.2 Autres informations

Explosifs	:	Non applicable
-----------	---	----------------

CH / FR

AP FF Lack Opulenz in Gold Sprühlack

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 17.02.2022
1.1	12.01.2023	6024493	Date de la première version publiée: 17.02.2022

Propriétés comburantes : Non applicable

Taux d'évaporation : Non applicable

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

10.2 Stabilité chimique

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses : Des vapeurs peuvent former un mélange explosif avec l'air.
Des produits de décomposition dangereux se forment en cas de feu.

10.4 Conditions à éviter

Conditions à éviter : Risque d'éclatement.
Récipient sous pression. À protéger contre les rayons solaires et à ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C.
Ne pas percer ou brûler même après usage.
Protéger du gel, de la chaleur et du soleil.

Risque d'éclatement.
Récipient sous pression. À protéger contre les rayons solaires et à ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C.
Ne pas percer ou brûler même après usage.

10.5 Matières incompatibles

Matières à éviter : Incompatible avec des acides et des bases.
Incompatible avec des agents oxydants.

10.6 Produits de décomposition dangereux

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Toxicité aiguë

Produit:

CH / FR

AP FF Lack Opulenz in Gold Sprühlack

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 17.02.2022
1.1	12.01.2023	6024493	Date de la première version publiée: 17.02.2022

Toxicité aiguë par voie orale : Remarques: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité aiguë par inhalation : Estimation de la toxicité aiguë: > 20000 ppm
Durée d'exposition: 4 h
Atmosphère de test: gaz
Méthode: Méthode de calcul

Remarques: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité aiguë par voie cutanée : Estimation de la toxicité aiguë: > 2.000 mg/kg
Méthode: Méthode de calcul

Remarques: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Composants:

acétone:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 oral (Rat): 5.800 mg/kg

Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 dermal (Lapin): 20.000 mg/kg

acétate de n-butyle:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 oral (Rat): 14.000 mg/kg

xylène:

Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat): 5000 ppm
Durée d'exposition: 4 h
Atmosphère de test: gaz

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Produit:

Remarques : Peut provoquer une irritation de la peau chez les personnes sensibles.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Produit:

Remarques : Selon les critères de classification de l'Union Européenne, le produit n'est pas considéré comme étant un irritant des yeux.

CH / FR

AP FF Lack Opulenz in Gold Sprühlack

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 17.02.2022
1.1	12.01.2023	6024493	Date de la première version publiée: 17.02.2022

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Produit:

Remarques : Donnée non disponible

11.2 Informations sur les autres dangers

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité

Donnée non disponible

12.2 Persistance et dégradabilité

Donnée non disponible

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Composants:

acétone:

Coefficient de partage: n- : log Pow: -0,24 (20 °C)
octanol/eau

acétate de n-butyle:

Coefficient de partage: n- : log Pow: 2,3 (25 °C)
octanol/eau Méthode: OCDE Ligne directrice 117

acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle:

Coefficient de partage: n- : log Pow: 1,2 (20 °C)
octanol/eau Méthode: OCDE Ligne directrice 117

12.4 Mobilité dans le sol

Donnée non disponible

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Produit:

Evaluation : Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus.

12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

Donnée non disponible

CH / FR

AP FF Lack Opulenz in Gold Sprühlack

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 17.02.2022
1.1	12.01.2023	6024493	Date de la première version publiée: 17.02.2022

12.7 Autres effets néfastes

Produit:

Information écologique supplémentaire : Un danger environnemental ne peut pas être exclu dans l'éventualité d'une manipulation ou d'une élimination peu professionnelle.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Produit : Déposer le contenu et l'emballage conformément à la réglementation locale, régionale et nationale en vigueur dans une déchetterie.

Les déchets ne doivent pas être évacués par l'eau partant dans les égouts.

Emballages contaminés : Ne recycler que les emballages vides.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification

ADN	: UN 1950
ADR	: UN 1950
RID	: UN 1950
IMDG	: UN 1950
IATA	: UN 1950

14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

ADN	: AÉROSOLS
ADR	: AÉROSOLS
RID	: AÉROSOLS
IMDG	: AEROSOLS
IATA	:

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

ADN	: 2
-----	-----

CH / FR

AP FF Lack Opulenz in Gold Sprühlack

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 17.02.2022
1.1	12.01.2023	6024493	Date de la première version publiée: 17.02.2022

ADR	:	2
RID	:	2
IMDG	:	2.2
IATA	:	2.2

14.4 Groupe d'emballage

ADN
Groupe d'emballage : Non réglementé
Code de classification : 5F
Étiquettes : 2.1

ADR
Groupe d'emballage : Non réglementé
Code de classification : 5F
Étiquettes : 2.1
Code de restriction en tunnels : (D)

RID
Groupe d'emballage : Non réglementé
Code de classification : 5F
Numéro d'identification du danger : 23
Étiquettes : 2.1

IMDG
Groupe d'emballage : Non réglementé
Étiquettes : 2.2
EmS Code : F-D, S-U

IATA (Cargo)
Instructions de conditionnement (avion cargo) : 203
Instruction d'emballage (LQ) : Y203
Groupe d'emballage : Non réglementé
Étiquettes : Non-flammable, non-toxic Gas

IATA (Passager)
Instructions de conditionnement (avion de ligne) : 203
Instruction d'emballage (LQ) : Y203
Groupe d'emballage : Non réglementé
Étiquettes : Non-flammable, non-toxic Gas

14.5 Dangers pour l'environnement

ADN
Dangereux pour l'environnement : non

CH / FR

AP FF Lack Opulenz in Gold Sprühlack

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 17.02.2022
1.1	12.01.2023	6024493	Date de la première version publiée: 17.02.2022

ADR

Dangereux pour l'environnement : non

RID

Dangereux pour l'environnement : non

IMDG

Polluant marin : non

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

La(Les) classification(s) de transport fournie(s) ici servent uniquement à des fins d'information et est(sont) basé(e)s sur les propriétés des matières non emballées, tel que décrit dans la fiche des caractéristiques de sécurité. Les classifications de transport peuvent varier selon le mode de transport, les tailles des emballages et les variations dans les réglementations régionales ou nationales.

14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Non applicable pour le produit tel qu'il est fourni.

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

REACH - Listes des substances extrêmement préoccupantes candidates en vue d'une autorisation (Article 59). : Ce produit est un mélange et ne contient pas de substances classées extrêmement préoccupantes à un taux égal ou supérieur à 0.1 %. De ce fait, aucun scénario d'exposition ni aucune évaluation de la sécurité chimique ne doit être établis.

Ordonnance sur la protection contre les accidents majeurs
Le seuil quantitatif selon l'ordonnance sur la protection contre les accidents majeurs (OPAM 814.012) : 50.000 kg

Autres réglementations:

Article 13 Ordonnance sur la protection de la maternité (RS 822.111.52): Les femmes enceintes et les mères qui allaitent ne peuvent entrer en contact avec ce produit (cette substance / cette préparation) dans le cadre de leur travail que lorsque qu'il est établi sur la base d'une analyse de risques au sens de l'art. 63 OLT 1 (RS 822.111) qu'aucune menace concrète pour la santé de la mère et de l'enfant n'est présente ou que celle-ci peut être exclue grâce à des mesures de protection appropriées.

Article 4 alinéa 4 Ordonnance sur la protection des jeunes travailleurs (OLT 5, RS 822.115) et Article 1 lit. f Ordonnance du DEFR sur les travaux dangereux pour les jeunes (822.115.2) :

CH / FR

AP FF Lack Opulenz in Gold Sprühlack

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 17.02.2022
1.1	12.01.2023	6024493	Date de la première version publiée: 17.02.2022

Les jeunes en formation professionnelle initiale ne peuvent travailler avec ce produit (cette substance / cette préparation) que si cela est prévu dans l'ordonnance de formation professionnelle pour atteindre les buts de formation et que si les conditions du plan de formation et les limites d'âge applicables soient respectées. Les jeunes qui ne suivent pas de formation professionnelle initiale ne peuvent pas travailler avec ce produit (cette substance / cette préparation). Sont réputés jeunes gens les travailleurs des deux sexes âgés de moins de 18 ans.

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Une Evaluation du Risque Chimique n'est pas exigée pour cette préparation.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Texte complet pour phrase H

H220	: Gaz extrêmement inflammable.
H225	: Liquide et vapeurs très inflammables.
H226	: Liquide et vapeurs inflammables.
H228	: Matière solide inflammable.
H280	: Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur.
H304	: Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H312	: Nocif par contact cutané.
H315	: Provoque une irritation cutanée.
H318	: Provoque de graves lésions des yeux.
H319	: Provoque une sévère irritation des yeux.
H332	: Nocif par inhalation.
H335	: Peut irriter les voies respiratoires.
H336	: Peut provoquer somnolence ou vertiges.
H361	: Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus en cas d'ingestion.
H373	: Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Texte complet pour autres abréviations

Acute Tox.	: Toxicité aiguë
Asp. Tox.	: Danger par aspiration
Eye Dam.	: Lésions oculaires graves
Eye Irrit.	: Irritation oculaire
Flam. Gas	: Gaz inflammables
Flam. Liq.	: Liquides inflammables
Flam. Sol.	: Matières solides inflammables
Press. Gas	: Gaz sous pression
Repr.	: Toxicité pour la reproduction
Skin Irrit.	: Irritation cutanée
STOT RE	: Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition

CH / FR

AP FF Lack Opulenz in Gold Sprühlack

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 17.02.2022
1.1	12.01.2023	6024493	Date de la première version publiée: 17.02.2022

STOT SE	: répétée
2000/39/EC	: Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique
2019/1831/EU	: Directive 2000/39/CE de la Commission relative à l'établissement d'une première liste de valeurs limites d'exposition professionnelle de caractère indicatif
2019/1831/EU	: Europe. Directive 2019/1831/UE de la Commission établissant une cinquième liste de valeurs limites indicatives d'exposition professionnelle
CH BAT	: Switzerland. Liste des VBT
CH SUVA	: Suisse. Valeurs limites d'exposition aux postes de travail
2000/39/EC / TWA	: Valeurs limites - huit heures
2000/39/EC / STEL	: Limite d'exposition à court terme
2019/1831/EU / TWA	: Valeurs limites - huit heures
2019/1831/EU / STEL	: Limite d'exposition à court terme
CH SUVA / VME	: valeur moyenne d'exposition
CH SUVA / VLE	: valeur limite d'exposition calculée sur une courte durée

ADN - Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voies de navigation intérieures; ADR - Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par la route; AIC - Inventaire australien des produits chimiques industriels; ASTM - Société américaine pour les essais de matériaux; bw - Poids corporel; CLP - Règlement relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances; règlement (CE) n° 1272/2008; CMR - Cancérogène, mutagène ou toxique pour la reproduction; DIN - Norme de l'Institut allemand de normalisation; DSL - Liste nationale des substances (Canada); ECHA - Agence européenne des produits chimiques; EC-Number - Numéro de Communauté européenne; ECx - Concentration associée à x % de réponse; ELx - Taux de charge associée à x % de réponse; EmS - Horaire d'urgence; ENCS - Substances chimiques existantes et substances nouvelles (Japon); ErCx - Concentration associée à une réponse de taux de croissance de x %; GHS - Système général harmonisé; GLP - Bonnes pratiques de laboratoire; IARC - Centre international de recherche sur le cancer; IATA - Association du transport aérien international; IBC - Code international pour la construction et l'équipement des navires transportant des produits chimiques dangereux en vrac; IC50 - Concentration inhibitrice demi maximale; ICAO - Organisation de l'aviation civile internationale; IECSC - Inventaire des substances chimiques existantes en Chine; IMDG - Marchandises dangereuses pour le transport maritime international; IMO - Organisation maritime internationale; ISHL - Sécurité industrielle et le droit de la santé (Japon); ISO - Organisation internationale de normalisation; KECI - Inventaire des produits chimiques coréens existants; LC50 - Concentration létale pour 50 % d'une population test; LD50 - Dose létale pour 50 % d'une population test (dose létale moyenne); MARPOL - Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires; n.o.s. - Non spécifié; NO(A)EC - Effet de concentration non observé (négatif); NO(A)EL - Effet non observé (nocif); NOELR - Taux de charge sans effet observé; NZIoC - Inventaire des produits chimiques en Nouvelle-Zélande; OECD - Organisation pour la coopération économique et le développement; OPPTS - Bureau de la sécurité chimique et prévention de la pollution; PBT - Persistant, bio-accumulable et toxique; PICCS - Inventaire des produits et substances chimiques aux Philippines; (Q)SAR - Relations structure-activité (quantitative); REACH - Règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil concernant l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des produits chimiques; RID - Règlement concernant le transport international des marchandises dangereuses par chemin de fer; SADT - Température de décomposition auto-accélérée; SDS - Fiche de Données de Sécurité; SVHC - substance extrêmement préoccupante; TCSI - Inventaire des substances chimiques à Taiwan; TECEI - Répertoire des produits chimiques existants en Thaïlande; TRGS - Règle technique pour les substances dangereuses; TSCA - Loi sur le contrôle des substances toxiques (États-Unis); UN - Les Nations Unies; vPvB - Très persistant et très bioaccumulable

Information supplémentaire

Autres informations:

Selon le règlement REACH N°1907/2006EC, la communication d'un scénario d'exposition n'est pas exigée.

La communication des usages n'est pas nécessaire, conformément à l'article 31(1)(a). Les substances ou mélanges enregistrées ne répondent pas aux critères de classification comme substances dangereuses conformément au règlement 1272/2008 ou 1999/45/EC.

Sources des principales données utilisées pour l'établissement de la fiche de données de sécurité:

ECHA WebSite

ACGIH (American Conference of Government Industrial Hygienists). 2014 TLVs and BEIs.

Threshold Limit Values (TLVs) for chemical substances and physical agents and Biological Exposure Indices (BEIs) with Seventh Edition documentation. 2014 ACGIH, Cincinnati OH

NIOSH - Registry of toxic effects of chemical substances

CH / FR

AP FF Lack Opulenz in Gold Sprühlack

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 17.02.2022
1.1	12.01.2023	6024493	Date de la première version publiée: 17.02.2022

ECDIN - Environmental Chemicals Data and Information Network - Joint Research Centre,
Commission of the European Communities
SAX'S - Dangerous properties of industrial materials
GESTIS - Database on hazardous substances - Institut für Arbeitsschutz der Deutschen Gesetz-
lichen Unfallversicherung (IFA, Institute for Occupational Safety and Health of the German So-
cial Accident Insurance)
Toxnet - Toxicology Data Network

Classification du mélange:

Aerosol 1	H222, H229
Eye Irrit. 2	H319
STOT SE 3	H336

Procédure de classification:

Méthode de calcul
Méthode de calcul
Méthode de calcul

Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, trans-
port, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes
de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme
des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommément
désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de
mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.

REACH information

Conformément à notre obligation légale, nous appliquons la directive REACH (EG Nr. 1907/2006)
pour l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et restriction des substances chimiques. Nous
adaptons/actualiserons régulièrement nos fiches de données de sécurité selon les renseigne-
ments mis à disposition de nos fournisseurs. Comme d'habitude, nous vous tenons informé sur
les modifications.

En ce qui concerne REACH, nous vous informons que nous sommes un utilisateur et que nous
ne demandons aucun enregistrement propre à nous et que nous dépendons des renseignements
de nos fournisseurs. Dès que ces données sont disponibles, nous adapterons nos fiches de don-
nées de sécurité.

CH / FR